



## **Transfert du CHU :** **la CGT dit oui à la modernisation mais pas à n'importe quel prix pour les patients et les salarié-es.**

Le premier juillet, la direction du CHU de Nantes a dévoilé son projet du futur hôpital sur l'île de Nantes. La CGT n'a jamais validé ce projet même si la CGT est d'accord pour une nouvelle construction compte tenu de la vétusté importante d'une grande partie du CHU actuel mais à condition que le nombre de lits (et donc d'emplois ne soit pas réduit).

Le projet présenté appelle un certain nombre de remarques :

**Sur l'offre de soins**, le projet induit la suppression de 349 lits en MCO ( Médecine Chirurgie Obstétrique) au prétexte du développement de l'ambulatoire (je rentre le matin, opération, et sortie le soir) sur la nouvelle structure. C'est 500 équivalents temps plein menacés, soit 800 emplois.

Or :

– sur l'ambulatoire, nous commençons à avoir un peu de recul, pour que cela fonctionne, il faut beaucoup plus de personnel qu'on veut bien le faire croire et cela nécessite aussi le développement de l'HAD (Hôpital A Domicile). C'est donc, au mieux, reporter le coût du soin sur d'autres structures. C'est aussi marquer le désengagement de la sécurité sociale dans la prise en charge des malades comme le montre l'installation d'un service d'hôtellerie privée au sein du nouveau CHU. L'hébergement sera donc à la charge du malade.

– La démographie locale et régionale est dynamique, la population ne cesse d'augmenter (selon l'INSEE, nous aurons 100 000 nouveaux habitants rien que sur la métropole d'ici 2030). Cela s'accompagne aussi d'un vieillissement de la population (afflux de retraité-es). Ces deux phénomènes plaident donc pour le développement des moyens et de l'offre de soins autres que l'ambulatoire. La récente épidémie de grippe hivernale a démontré que le réseau de soin pouvait atteindre très vite les limites de la rupture. Cela doit impérativement être pris en compte pour la nouvelle structure. À titre d'exemple, la fréquentation a augmenté déjà de 14 % depuis 2008.

**L'implantation sur l'Île de Nantes** qui est retenue par les « décideurs » pose un certain nombre de questions en termes de foncier disponible et d'accessibilité :

– la surface foncière (10 ha) réservée paraît assez restreinte et empêchera a minima tout développement ultérieur sachant que le projet nous semble trop modeste.

– 60 % des patient-es viennent de l'extérieur de l'agglomération, l'emplacement ne gagnera pas en accessibilité par rapport à la structure actuelle (avec toutes les difficultés de circulation sur le périphérique nantais).

– Avec le développement de l'ambulatoire, le déplacement des patient-es en transport en commun ne semble pas réaliste. La place de l'automobile ne semble pas bien prise en compte dans le

projet (nombre de places de parking).

Pour ces raisons, entre autres, la CGT du CHU de Nantes plaidait plutôt pour un transfert vers le site de Laënnec à Saint Herblain (Hôpital Nord) où il reste 35 ha de réserve foncière. De plus, un certain nombre d'équipements « lourds », financièrement et structurellement, y sont déjà implanté avec de très graves difficultés techniques et un coût faramineux prévisible en cas de transfert sur l'IDN (cyclotron, labos bunkerisés,...). Mais d'autres sites plus propices auraient aussi pu être étudiés.

**Sur le financement de l'opération**, il se fait sur le dos du personnel et des patients. Le CHU est un établissement de soins qui dégage des excédents budgétaires mais c'est sur le dos du personnel, toujours moins nombreux (légère augmentation en fait mais uniquement sur des nouvelles activités!), toujours plus pressuré (à titre d'exemple, il y a eu 260 000 jours d'arrêts de travail en 2014). Et cela se fait aussi grâce à une externalisation d'un certain nombre de tâches, comme le bio - nettoyage, qui ne garantissent pas toujours la sécurité du patient ni la confidentialité.

Le CHU a ainsi réussi dans un contexte de désengagement financier de l'État à provisionner 104 millions d'€ et 43 millions d'€ d'autofinancement. Le budget global du transfert s'élevant à environ 1 milliard d'€.

Se pose aussi la question du tour de passe-passe foncier entre le CHU qui échange ses terrains occupés en hyper centre-ville avec des friches industrielles en bord de Loire qui augmentent les travaux (souvenons-nous du chantier de la Cité des Congrès !). Et puis, l'actuel CHU, c'est aussi un tiers de l'établissement qui est installé dans des locaux récents ou neufs (plateau chirurgical).

Oui à un hôpital public avec l'emploi en quantité et qualité.

La CGT exige l'ouverture d'un vrai débat public sur le transfert du CHU.

A rebours du plan d'austérité de 3 milliards d'€, nous voulons des politiques de Santé qui répondent vraiment aux besoins de la population.

Nantes, le 3 juillet 2015

Contacts : Olivier Terrien – 06 45 95 94 17 – CGT CHU  
Pierre-Yves Grellier – 06 88 43 17 78 – UD CGT 44